Envoyé en préfecture le 07/04/2022

Reçu en préfecture le 07/04/2022

Affiché le

ID: 038-213803349-20220329-DELCCA\_2022\_2-DE

République Française Département de l'Isère Commune de REVEL

## Extrait DELIBERATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

L'an deux mil vingt-deux, le 29 mars, le Centre Communal d'Action Sociale de la commune de REVEL dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Sandrine GAYET, Vice-Présidente du CCAS.

Nombre de membres

PRESENTS:

Patrick HERVE, Sandrine GAYET Vice-présidente,

Nicolle ANGELIER, Hélène BOUSSANT, Caroline DRIOL, Franck GENEVAUX, Geneviève COURSIMAULT, Cathy PELOSO

Afférents au CCAS: 10

En exercice: 10

Présents: 8

ABSENTS:

Coralie BOURDELAIN Présidente,

Amandine DELATOUCHE

Qui ont pris part au vote :

PROCURATIONS:

Coralie BOURDELAIN à Sandrine GAYET

Amandine DELATOUCHE à Cathy PELOSO

Date de la convocation 21 mars 2022

Lesquels forment la majorité des membres en exercice. Il a été, conformément aux dispositions de l'article 53 de la loi du 5 avril 1884, procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. Caroline DRIOL ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions, qu'elle a acceptées.

## Délibération n°2

**OBJET**: Vote du compte administratif CCAS 2021

Le compte administratif du budget CCAS est voté à **l'unanimité** par les membres présents comme suit :

## **Budget CCAS**

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
,	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés	Néant	Néant		9 882.43		
Opération de l'exercice	Néant	Néant	13 415.30	11 600.00		
TOTAUX	Néant	Néant	13 415.30	21 482.43		
Résultats de clôture	Néant	Néant	0	8 067.13		
Restes à Réaliser	Néant	Néant				
TOTAUX CUMULES	Néant	Néant		a a		
Résultats définitifs	Néant	Néant		8 067.13		

Ainsi fait et délibéré, à Revel, le 29 mars 2022

Pour Copie Conforme, La Vice-Présidente, Sandrine GAYET